
Organisation de la Gouvernance et du Pilotage du PS2R

— COFIL des 9 et 10 décembre 2024 —

I- ORGANISATION GLOBALE

Gouvernance, organisation du pilotage et suivi du PS2R

Organiser la démarche pour décliner, prioriser, suivre et évaluer les mesures opérationnelles du PS2R



Assurer la communication et la transparence de ce plan entre les partenaires

Gouvernance globale du PS2R

COPIL

COTECH

Atelier de travail

Gouvernement collégial

Congrès NC
Comité inter-institutionnel

Composition : membres du gouvernement, présidents des provinces et du congrès, associations de maires, chefs de groupe du congrès et Etat

Composition : membres du gouvernement en charge des secteurs, SGG-PS2R, directions de la NC concernées, ainsi que des représentants de la société civile.

Composition : responsables techniques des directions du gouvernement, SGG-PS2R et d'experts selon les besoins.

Livrables :
ex : Orientations stratégiques

Livrables :
ex : Avis sur les orientations stratégiques

Livrables :
rapports trimestriels de l'avancement global du PS2R

Livrables :
plan d'actions et indicateurs

Livrables :
rapport d'avancement des mesures

Gouvernance globale ou stratégique

Rôles et Responsabilités du Gouvernement

- Validation des priorités stratégiques : Adopte les grandes orientations et propose les mesures au Congrès.
- Encadrement des comités de pilotage : Supervise les comités pour assurer la cohérence avec la politique publique.
- Mobilisation des financements : Négocie avec l'État et les partenaires financiers.
- Suivi et évaluation des impacts : Analyse les résultats en fonction des indicateurs.

Rôles et Responsabilités du Congrès

- Délibérations et approbation : Valide les orientations stratégiques et adapte la législation et les textes.
- Contrôle régulier : Surveille l'exécution via des rapports et formule des recommandations.

Comités de pilotage

4 comités de pilotage :

- COPIL Économique
- COPIL Institutionnel
- COPIL Santé-protection sociale
- COPIL sociétal

Rôles et Responsabilités

- Assurer la gouvernance et la cohérence entre les objectifs globaux et les mesures
- Suivre l'avancement global du plan, valider les étapes
- Emettre un avis et faire des propositions au gouvernement
- communiquer les rapports trimestriels d'avancement au gouvernement et au Congrès
- suivre les indicateurs de performance

Comités techniques

Autant de comités techniques que de besoin, adossés à un ou plusieurs objectifs stratégiques (à définir par chaque COPIL dans le cadre de la première réunion)

Rôles et Responsabilités

- Préparer les mesures opérationnelles et les analyser. Pour chaque objectif stratégique, assurer leur cohérence et identifier les ressources nécessaires.
- Superviser les indicateurs de suivi et les plans d'action proposés dans les ateliers de travail.
- Faire remonter les informations au comité de pilotage et proposer des recommandations en cas de difficultés.

Ateliers de travail (interne gouvernement)

Les ateliers de travail sont des groupes opérationnels qui se concentrent sur la mise en œuvre concrète des mesures opérationnelles. Ils permettent une approche plus technique et pratique pour chaque mesure. Ils travaillent en collaboration avec les comités techniques pour assurer la faisabilité et la réussite des actions sur le terrain.

Les ateliers de travail transmettent les rapports d'avancement aux comités techniques, qui synthétisent les progrès et les soumettent au comité de pilotage pour validation ou ajustement des priorités.

II- COPIL ECONOMIQUE - n°1

lundi 9 décembre - 13H30

composition du COPIL Economique

gouvernement (6) : président - A.Digoué - G.Tyuienon - C.Gyges - Y. Lecourieux - T.Santa

assemblées de provinces (3) :

Congrès (7):

Associations de Maires (2):

Etat (1) :

Organisations patronales () :

Organisations syndicales () :

chambres consulaires (3) :

Création des COTECH associés

01	COTECH pouvoir d'achat	OS7 : préserver un pouvoir d'achat décent
02	COTECH attractivité, compétitivité et libéralisation	OS8. Restaurer l'attractivité du territoire et la compétitivité de l'économie OS9. Libérer le financement de l'économie
03	COTECH aménagement	OS10. Adapter l'aménagement du territoire et les infrastructures aux besoins de la population
04	COTECH Nickel	OS11. Redéfinir le modèle de la filière nickel
05	COTECH Grands travaux	OS12. Grands travaux d'infrastructures

Composition des COTECH associés

outre les membres du gouvernement et l'équipe SGG-PS2R, il est proposé :

01 COTECH pouvoir d'achat

directions NC : DAE, DIMENC, DTEFP, DSF, DRD, DAVAR
cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)
sociétés civiles : [à définir](#)

02 COTECH attractivité,
compétitivité, libéralisation

directions NC : DAE, DSF, DRD, SCREE, DTEFP, DINUM
cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)
sociétés civiles : [à définir](#)

03 COTECH aménagement

directions NC : DAC, DAM, DITTT, DAJ, DIMENC, DGRAC
cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)
sociétés civiles : [à définir](#)

04 COTECH nickel

directions NC : DIMENC, SCREE, DTEFP
cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)
sociétés civiles : [à définir](#)

05 COTECH grands travaux

directions NC : DAPM, DITTT, SAP, DBAF
cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)
sociétés civiles : [à définir](#)

Fréquences des réunions

les premières réunions des cotech seront destinées à :

- confirmer l'organisation et la fréquence des réunions
- Analyser les mesures proposées, les confirmer ou éventuellement les modifier et/ou en proposer d'autres
- établir la priorisation des mesures et leur étalement sur les 3 années du plan
- finaliser les fiches opérations des priorités 1 (année 2025)
- proposer les indicateurs de suivi des priorités 1

Dates des premiers COTECH :

Cotech pouvoir d'achat :

cotech attractivité, compétitivité :

cotech aménagement :

cotech nickel :

cotech grand travaux :



Date du COFIL Economique n°2 :

II- COPIL Institutionnel - n°1

lundi 9 décembre - 15H30

composition du COPIL institutionnel

gouvernement (4) : président - L.Humuni - C.Gyges - Y.Lecourieux

assemblées de provinces (3) :

Congrès (7):

Associations de Maires (2):

Etat (1) :

Autres membres ? : à définir

Création des COTECH associés et composition

01

**COTECH
performance**

OS4 : rendre l'action publique plus performante

Composition

directions NC : DRHFPNC, DINUM, DAJ, DBAF,SAP

cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)

sociétés civiles : [à définir](#)

02

**COTECH / GTPE
compétences**

OS5. optimiser la répartition des compétences

OS6.promouvoir l'expression et la représentation de la société civile

Composition

GTPE élargie aux associations de maires

directions NC : selon le sujet, DAJ

autres : [à définir](#)

Fréquences des réunions

les premières réunions des cotech seront destinées à :

- confirmer l'organisation et la fréquence des réunions
- Analyser les mesures proposées, les confirmer ou éventuellement les modifier et/ou en proposer d'autres
- établir la priorisation des mesures et leur étalement sur les 3 années du plan
- finaliser les fiches opérations des priorités 1 (année 2025)
- proposer les indicateurs de suivi des priorités 1

Dates des premiers COTECH :

Cotech performance :

cotech compétence :



Date du COFIL institutionnel n°2 :

II- COPIL SANTE/SOCIAL - n°1

lundi 10 décembre - 13H30

composition du COPIL Santé / protection sociale

gouvernement (4) : président - Y.Slamet - T.Santa - I.Champmoreau

assemblées de provinces (3) :

Congrès (7):

Associations de Maires (2):

Etat (1) :

Autres membres ? : à définir

Création des COTECH associés et composition

01

COTECH Santé

OS13 : viabiliser le système de santé calédonien et le rendre plus efficient

Composition

directions NC : DASS, - occasionnellement DSF, DGE-VR

cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)

sociétés civiles : [à définir](#)

02

COTECH protection sociale et famille

OS14. maîtriser les dépenses de protection sociale
OS15.renforcer la politique de la famille

Composition

directions NC : DASS, CHU, DTEFP, DRH

cadres techniques institutions et collectivités : [à définir](#)

sociétés civiles : [à définir](#)

Fréquences des réunions

les premières réunions des cotech seront destinées à :

- confirmer l'organisation et la fréquence des réunions
- Analyser les mesures proposées, les confirmer ou éventuellement les modifier et/ou en proposer d'autres
- établir la priorisation des mesures et leur étalement sur les 3 années du plan
- finaliser les fiches opérations des priorités 1 (année 2025)
- proposer les indicateurs de suivi des priorités 1

Dates des premiers COTECH :

Cotech Santé :

cotech Social et famille :



Date du COPIL Santé/Social n°2 :

II- COPIL SOCIETAL - n°1

lundi 10 décembre - 15H30

composition du COPIL Sociétal

gouvernement (5) : président - M.Forrest - I.Champmoreau - T.santa - J.Katidjo-Monnier

assemblées de provinces (3) :

Congrès (7):

Associations de Maires (2):

Etat (1) :

Autres membres ? : à définir

Création des COTECH associés et composition

01

COTECH identité et appartenance

OS1 : Construire une identité basée sur des valeurs et des pratiques communes et partagées et renforcée par un sentiment d'appartenance à la NC

Composition

directions NC : DJS, DCCFC, DGRAC, DTEFP, DPJEJ, DENC, DGE-VR

cadres techniques institutions et collectivités : à définir

sociétés civiles : à définir

02

COTECH éducation insertion

OS2 : Adapter l'éducation, la formation et l'insertion au contexte contemporain

Composition

directions NC : DENC, DGE-VR, DTEFP, DITTT, DJS, DGRAC, DPJEJ

cadres techniques institutions et collectivités : à définir

sociétés civiles : à définir

03

COTECH ressources naturelles / climat

OS3 : Protéger et mettre en valeur les ressources naturelles et s'adapter au changement climatique

Composition

directions NC : météo, SPP, DAE, DIMENC, DGRAC

cadres techniques institutions et collectivités : à définir

sociétés civiles : à définir

Fréquences des réunions

les premières réunions des cotech seront destinées à :

- confirmer l'organisation et la fréquence des réunions
- Analyser les mesures proposées, les confirmer ou éventuellement les modifier et/ou en proposer d'autres
- établir la priorisation des mesures et leur étalement sur les 3 années du plan
- finaliser les fiches opérations des priorités 1 (année 2025)
- proposer les indicateurs de suivi des priorités 1

Dates des premiers COTECH :

Cotech performance :

cotech compétence :



Date du COFIL Economique n°2 :

III- Calendrier et travaux en cours

Poursuites des consultations / information

Province Nord : 17 décembre

province sud : 18 décembre

province des îles : à définir

Proposition de réunir une mission information au congrès ou comité inter-institutionnel après la tenue des 4 - COPIL n°2

Accompagnement Etat / financement

partie Sauvegarde fin d'année 2024: les 231 millions d'euros pourraient être versés avant la fin de l'année - alimentation des collectivités au mieux entre noel et jour de l'an. calendrier extrêmement serré (pas de plan B)

conditionnalités pour le versement de 231 millions d'euros	Etat de réalisation	collégialité gouvernement	Avis conseil d'Etat	vote au gouvernement	commission du congrès	séance publique du congrès	date prévisionnelle de réalisation
Décision modificative n°6 du budget de la NC et habilitation du président à signer la convention avec l'Etat.	en cours			14/11/2024	29/11/2024	11/12/2024	12/12/2024
Vote d'une réforme de la Taxe Générale de la Consommation ayant un triple objectif: améliorer le rendement, simplifier le fonctionnement de la taxe, et permettre une meilleure équité.	en cours	05/04/23 28/02/24	20/12/2022	20/03/2024	18/04/24 29/04/24 14/05/24 15/11/24 27/11/24 17/12/2024	non planifié	24/12/2024
La transmission par le gouvernement de Nouvelle Calédonie d'un plan chiffré de mesures en recettes et en dépenses permettant d'assurer le retour à l'équilibre du régime unifié d'assurance maladie d'ici fin 2027.	en cours	11/12/2024					15/12/2024
La publication au JONC de l'avis relatif aux tarifs de vente de l'électricité pris en application de la délibération modifiée n° 195 du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie.	fait	publié au JONC le 26 septembre					FAIT
L'adoption par le Congrès de la Nouvelle Calédonie avant le 31 décembre 2024 de mesures concourant à la trajectoire de réduction du déficit du système de santé. Ces mesures portent sur la maîtrise des dépenses (OCEAM à 0%), mais aussi sur les recettes, selon le principe de fiscalisation du régime par un impôt à large assiette (CCS) avec une hausse de 1 point votée par le Congrès avant le 31 décembre 2024 et dont la mise en œuvre se fera concomitamment à une diminution des taux de cotisations sociales (diminution du coût du travail), ce principe étant acquis par le plan DOKAMO approuvé par Délibération n° 114 du 24 mars 2016. La diminution des taux de cotisations sociales nécessitant le vote d'une Loi de Pays au congrès, interviendra au plus tard le 31-03-2025.	en cours			11/12/2024	non planifié	non planifié	24/12/2024
L'adoption par le gouvernement de Nouvelle Calédonie d'une réforme du droit de la concurrence et renforcant les procédures et instruments de l'Autorité de la Concurrence de Nouvelle Calédonie (projet de loi de pays portant modification de la partie législative du code de commerce applicable en Nouvelle Calédonie) et sa transmission pour avis au Conseil d'Etat ;	en cours	14/11/2024	non planifié	18/12/2024	non planifié	non planifié	18/12/2024
Vote de la loi de pays relative à l'instauration d'un jour de carence.	en cours	28/02/2023	02/10/2024	31/07/24 11/12/2024	non planifié	non planifié	31/12/2024
Transmission d'un plan de réduction de 5% de la masse salariale en 2025.	en cours	11/12/2024					15/12/2027

partie Sauvegarde/refondation 2025 : 1 milliard d'euros

discussions en cours avec la mission reconstruction pour trouver des solutions dans l'attente du vote de la loi de finances 2025.

notamment, les modalités de fonctionnement durant la phase d'affaires courantes du gouvernement central.

concernant la NC,

Les travaux sur le DOB 2025-2027 ont débutés